

# L'entretien des bords

L'entretien des accotements et des haies contribue à améliorer l'environnement de travail au quotidien et apporte une image positive de l'exploitation. Assurer un contrôle des adventices et permettre une bonne accessibilité aux parcelles font aussi partie des objectifs de cette pratique. Nous présentons les différents outils que sont les broyeurs d'accotements et les débroussailleuses à bras.

## Rappel réglementaire

Toutes les haies de moins de 10 m de large et tous les bosquets compris entre 10 et 50 ares situés en bordure ou à l'intérieur d'une parcelle sont protégés par la BCAE7 (Bonnes Conditions Agricoles et Environnementales). Cette mesure conditionne les aides de la PAC et impose le maintien des éléments topographiques.

Elle fixe également le calendrier pour l'entretien des haies : Il est interdit du 1<sup>er</sup> avril au 31 juillet !

Pour les bandes enherbées, il n'y a pas de restriction particulière pour l'entretien. Cependant si cette bande fait partie de l'îlot et qu'elle est déclarée en gel, elle est soumise aux règles d'entretien du gel ; c'est-à-dire pas de fauche pendant quarante jours. Généralement, cette interdiction est entre le 1<sup>er</sup> juin et le 15 juillet.

## Les broyeurs d'accotements



Broyeur d'accotement - (source Lagarde)

Ce sont des outils incontournables, adaptés à la fauche des bandes enherbées, des bordures, des talus et des fossés.

Ce sont des outils maniables, attelés à l'avant ou à l'arrière du tracteur, sans complexités particulières. L'entraînement du rotor équipé de cuillères ou de marteaux se fait mécaniquement par la prise de force du tracteur.

Le dépôt latéral en hauteur s'effectue par l'intermédiaire des distributeurs du tracteur. Le déplacement latéral peut varier de 60 à 90 cm pour les faucheuses d'accotements qui ne travaillent qu'en position latérale pour un usage spécifique à la coupe de l'herbe.

Les broyeurs d'accotements, pouvant travailler derrière le tracteur ou en position latérale, possèdent une amplitude plus importante pouvant aller jusqu'à 2 m ; la largeur de travail varie entre 1,60 m et 2,30 m. En fonction des constructeurs, l'angle de travail inférieur varie de - 50 à - 70°, l'angle supérieur est standard, il est fixé à 90°.

La puissance de ces outils varie de 60 à 80 ch. En terme de prix, la gamme de machines disponibles sur le marché français, varie entre 7 000 et 17 000 €. Le prix moyen d'utilisation est autour des quinze euros de l'heure.

Les larges de travail et les niveaux d'équipements proposés par les constructeurs expliquent la variation des prix, mais c'est la robustesse des machines qui détermine le niveau de gamme.

Les sécurités hydrauliques non stop permettent de gagner en robustesse et de limiter les contraintes mé-

## Les débroussailleuses à bras

Elles sont couramment appelées « épareuse » (terme désignant uniquement le bras pivotant).

Elles permettent d'effectuer les mêmes travaux d'entretiens que les broyeurs d'accotements avec la possibilité de pouvoir travailler dans des zones plus éloignées du tracteur.

Ces outils permettent ainsi de pouvoir entretenir des haies et des arbres à plusieurs mètres de hauteur.

Le groupe de fauche est situé à l'extrémité du bras qui est entraîné hydrauliquement par une centrale incluse au châssis de l'appareil porté sur le relevage arrière du tracteur.

Les prix varient du simple au quadruple en fonction du niveau d'équipement. La gamme est large et elle peut satisfaire un besoin de 150 h par an à 1500 h par an pour le domaine des travaux publics.

### Le bras

Il peut être droit ou plus ou moins avancé par rapport à l'axe des roues arrières du tracteur pour plus de visibilité. Sa cinématique varie entre celle appelée « compas » qui consiste en un simple dépliement, et celle appelée « parallélogramme » qui permet le maintien de la tête de fauche à l'horizontale quel que soit le mouvement du bras. Le type de bras et sa longueur conditionnent les distances accessibles pour la fauche.



Débroussailleuse à bras avancé - (source : Cuma32)

commande proportionnelle.

Un pupitre numérique en cabine affiche alors les vitesses de vérin programmées, la réactivité, les différentes alertes et le compteur d'heures. L'entretien des lames est déterminant pour leur longévité et pour assurer un travail correct. L'affûtage et l'avoyage sont préconisés toutes les 8 à 30 h, suivant les essences et les diamètres de bois travaillés.



Sécateur - (source Rousseau)



L'élagage en lisière de forêt - (source Cuma64)

caniques tout en assurant une souplesse d'utilisation. Ces dispositifs coûtent chers mais assurent une longévité de ces machines très sollicitées.

### La hauteur et la qualité de la fauche

Sur ces broyeurs, la hauteur de coupe est déterminée par la position des patins ou du rouleau arrière.

Pour une coupe d'herbe, la hauteur préconisée est de 10 cm. Tous les appareils ne permettent pas de respecter cette valeur, cependant elle correspond à un optimum.

En effet, en fauchant plus haut que de coutume (3-4 cm), on réduit les casses et on économise sur l'entretien du matériel.

D'un point de vue agro-écologique, il est démontré que de nombreux insectes sont préservés en gardant une fauche haute.

Il faut cependant veiller à ce que la qualité de fauche ne soit pas en reste. Pour certaines plantes, une hauteur de 10 cm peut être trop importante pour conserver une coupe franche.

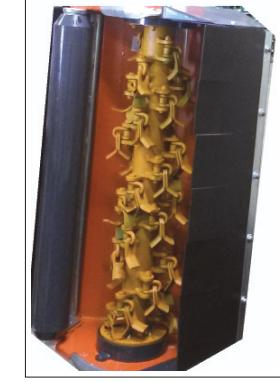
Le phénomène de mauvaise qualité de coupe peut être accentué si le rotor de broyage n'est pas convenablement équipé en fonction du travail effectué.

Les commandes Il existe différentes commandes disponibles. Le téléflexible correspond à l'entrée de gamme ; il ne permet pas de grande précision. L'ergonomie et la meilleure prise en main s'obtiennent avec la commande mono-levier qui peut être en hydraulique basse pression ou en électrique. Un monolevier électronique est aussi disponible, il permet de rendre chaque

### Les têtes de coupes

**- Le groupe de fauche :**  
C'est la tête la plus répandue ; elle est constituée d'un rotor de 1,2 m de large en moyenne.

Elle permet la fauche ou l'entretien des fossés et des haies dont le diamètre des branches reste inférieur à 2 cm. Au-delà, le déchiquetage ne sera pas esthétique et deviendra néfaste pour la plante. Selon l'usage, le rotor peut être équipé de marteaux pour la polyvalence ou de couteaux en « Y » pour une bonne qualité de coupe d'herbe. (voir photo).



Tête de broyage avec couteaux « Y » (source CA32)

### - Le lamier

Le lamier permet l'élagage des arbres. La coupe des branches est nette pouvant atteindre une section de 20 cm de diamètre. La vitesse d'avancement varie de 0,5 à 5 km/h en fonction de la section. La cabine du tracteur peut être équipée de blindage pour prévenir des chutes de branches.

Pour ce travail, il est recommandé d'avoir un bras droit, bien long, permettant une distance de sécurité entre la scie et le tracteur.

# de champs

## La valorisation des bois

Les haies constituées d'arbres champêtres ou les lisiers de forêts sont des ressources à valoriser !

Plutôt qu'une taille annuelle au broyeur, il faut privilégier un intervalle de coupe compris entre 5 et 10 ans.

Le lamier convient alors parfaitement pour couper des sections plus importantes qui pourront se voir déchiqueter en copeaux par un broyeur spécifique (*cf photo ci contre*).

Les copeaux sont valorisés de différentes manières (énergie, batte, composte, litière,...)

En utilisation agricole, ils peuvent servir à réaliser un compost ou alors comme substitut de la paille dans les élevages bovins.

Dans la filière bois-énergie, ils sont utilisés comme combustibles dans des chaudières collectives ou même dans certains séchoirs à maïs.

Certes, une opération supplémentaire est engendrée au moment de la taille avec la nécessité de reprendre les branches, mais elle reste occasionnelle.

De plus, avec une telle coupe, la haie n'est pas déteriorée, bien au contraire elle produit une valeur ajoutée !



La valorisation en copeaux de la taille des haies. (source Chambre d'Agriculture 32)

## L'organisation en Cuma

Il est difficilement concevable d'investir seul dans un tel matériel. Pour pouvoir l'amortir convenablement, il faut pouvoir l'utiliser au minimum sur 150 heures. Ce quota ne peut être atteint qu'à plusieurs, en cuma par exemple ou via l'entreprise.

Le broyeur d'accotement frontal et un broyeur sur bras à l'arrière. (voir photo).

Ce montage demande des heures



Combiné de fauche - (source Opéra Chambre d'Agriculture 64)

de manipulation pour une bonne maîtrise. Il est donc réservé aux groupes disposant de surface en conséquence et d'un chauffeur attitré à l'opération.

Contact : Pôle Machinisme - Chambre d'Agriculture du Gers - FDCUMA  
32 - Pierre-Paul Dintinger - Eric Figureau - Tél. 05.62.61.77.13 ou  
[ca32\\_technique@gers.chambagri.fr](mailto:ca32_technique@gers.chambagri.fr)

